

En introduction de séance, la Délégation FO a fait la déclaration introductive jointe.

Présentation de Christophe Carval, Directeur des Ressources Humaines

En réponse à notre déclaration, M. Carval indique concernant le 1,7 % de CSG : avoir rencontré les Services Publics pour leur proposer des modalités de compensation. Premièrement la suppression de la cotisation « 1 % solidarité » qui est notre contribution pour le « chômage » et avoir fait des propositions pour les 0,7 % restant.

M. Carval précise concernant l'emploi et les effectifs qu'il ne veut pas raconter de « Carabistouilles », qu'il y est « extrêmement attaché », « c'est une partie de notre capital »...

Avec beaucoup de compassion, M. Carval nous indique vouloir préserver l'emploi, le service public...

FO a demandé quels étaient les chantiers prioritaires en soulignant le désarroi général et en faisant un focus sur les directions « massacrées » telles que Commerce ou la Direction Immobilière.

En résumé celui-ci nous a indiqué qu'en premier lieu il fallait définir qui relève de la Cohérence Groupe et ce qui relève de la subsidiarité laissée à chaque filiale, chaque Direction.

Il souhaite redéfinir un Pacte Social dans un contexte interne morose et avec de nombreuses « attaques » venant de l'externe.

Sur les parcours professionnels, les redéploiements... il indique que le chantier prioritaire est la question de la « porosité » inter direction voire filiale.

Il a ensuite indiqué la nécessité d'une vision moyen et long terme sur la Transformation des compétences.

FO a souligné la nécessité de s'inscrire dans le présent au plus vite, que ce soit pour Commerce ou la Direction Immobilière.

FO a fait un focus sur la situation du CNPE de Fessenheim, rappelant son opposition à la fermeture idéologique de Fessenheim comme de toute tranche de Production, mais soulignant la nécessité d'échanger avec les agents concernés et leurs représentants sur les conditions qui seraient faites dans l'hypothèse la plus défavorable au maintien en activité.

Projet «PRIMMO»

Une nouvelle phase de réorganisation pour laquelle FO a déjà formulé de nombreuses remarques et revendications tant au niveau du CCE que dans les bilatérales et négociations métiers.

En résumé c'est 800 emplois supprimés sur 1300 !

C'est une négociation sur les mesures d'accompagnement social arrachée aux forceps et de nombreuses incertitudes dans sur le « point de chute » des agents concernés (quid de l'organisation de l'immobilier à ENEDIS !!!) que sur la période transitoire.

La délégation FO a proposé le vote d'une procédure « d'alerte », procédure prévue par le Code du travail.

Nous n'avons pas été accompagnés dans cette démarche par les autres délégations qui ont préféré donner un avis négatif, marquant ainsi la fin de la phase de consultation et de négociation et laissant les agents concernés avec toutes les questions laissées sans réponses.

C'est après cette occasion manquée que la délégation FO a quitté ce CCE dans la continuité de notre déclaration introductive.

Prochain CCE le 27 septembre 2017